

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 32 (1952)  
**Heft:** 7

**Artikel:** Monsieur Jéquier quitte ses fonctions  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-888463>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Monsieur Jéquier

### quitte ses fonctions

**L**E 26 juin, le Conseil d'administration de la Chambre de commerce suisse en France a tenu une séance émouvante, au cours de laquelle il a fait part à M. Hugues Jéquier de son très vif regret de le voir quitter la présidence, qu'il n'avait pu, le 30 novembre 1949, accepter que pour deux ans, et de sa profonde reconnaissance pour les services éminents qu'il a rendus à cette Compagnie. Voici en quels termes le nouveau président, M. Savary, lui a exprimé la gratitude et l'estime de tous les membres de la Chambre de commerce suisse en France :

« En toute autre circonstance, il m'eût été extrêmement difficile de formuler, d'une façon claire et précise, ce que doit être l'action du président de la Chambre de commerce suisse en France. Mais nous avons eu le privilège d'avoir, pendant près de trois ans, en la personne de M. Jéquier, un président si excellent qu'il a, en quelque sorte, par toute son activité, défini la fonction.

« Il a apporté dans sa présidence une autorité, un prestige et une notoriété indiscutés. Alliant en lui tant de qualités qui souvent chez d'autres s'opposent et parfois s'excluent : l'intelligence à la sensibilité, la fermeté à la diplomatie, le bon sens à l'imagination créatrice, il a conduit notre Compagnie à la situation solide et stable

où nous la trouvons aujourd'hui. Sa connaissance des affaires et de la finance lui ont permis d'effectuer un travail considérable. Sa personnalité lui a assuré l'ampleur et son intelligence l'aisance de son action. Nous lui devons une très grande reconnaissance pour l'immense travail qu'il a accompli.

« Au moment où moi-même je prends des fonctions si lourdes, je lui dois des remerciements particuliers pour l'amélioration remarquable qu'il a apportée dans la situation financière et morale de notre Compagnie. Je ne vous cacherai pas, cependant, qu'il faut beaucoup de courage et passablement d'audace pour s'asseoir dans un fauteuil qu'il a si brillamment occupé. Mon souhait sincère est de pouvoir continuer son travail dans la ligne qu'il a tracée. Pour cela, Monsieur le Président Jéquier, je m'appuie sur la promesse que vous avez bien voulu me faire, de continuer à donner à notre Chambre le bénéfice de votre expérience et de votre intelligence où je puiserai moi-même le plus haut exemple. »

Grâce à ses magnifiques capacités d'administrateur et de financier, les trente mois de présidence de M. Jéquier marqueront pour la Chambre de commerce suisse en France une étape particulièrement heureuse.